



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 3 décembre 2020
N°433

COMMUNIQUE DE PRESSE

Olivier DUSSOPT, ministre délégué chargé des Comptes publics, annonce la mise en ligne des fiches de situation financière 2019 des collectivités locales françaises.

Les comptes individuels des collectivités locales, mis en ligne chaque automne sur le portail Internet collectivites-locales.gouv.fr, permettent une analyse des équilibres financiers fondamentaux des budgets communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, exécutés au cours de l'année antérieure. Les éléments comptables sous-jacents proviennent de la centralisation effectuée par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), administration d'État chargée d'assurer la gestion financière et comptable des collectivités territoriales, le recouvrement des recettes locales, le contrôle et le paiement des dépenses publiques locales.

Afin de permettre des comparaisons utiles, les communes sont réparties au sein de 31 groupes de référence constitués selon la taille démographique de la commune, son appartenance ou non à un groupement intercommunal à fiscalité propre et le régime fiscal de ce dernier.

Le site collectivites-locales.gouv.fr permet d'accéder à l'historique de chaque collectivité pour tous les exercices depuis l'an 2000. Ces éléments seront particulièrement utiles aux maires récemment élus qui ont besoin d'évaluer la situation financière de leur commune et son évolution tendancielle sur une longue période.

Depuis 2016, les données relatives aux comptes des collectivités locales sont également proposées sur data.economie.gouv.fr, conformément à la politique d'ouverture des données publiques mise en œuvre par le Gouvernement.

Accès direct à la page : [cliquez ici.](#)

Contact presse :

Tél : 01.53.18.64.76

Courriel : daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr

isabelle.oudenot@dgfip.finances.gouv.fr